



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## logement social

Question écrite n° 116805

### Texte de la question

Monsieur Xavier Emmanuelli, le fondateur du SAMU social et l'actuel président du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées a assuré, dans la presse, que plus de 70 % des SDF à Paris étaient des personnes étrangères issues des pays africains, mais aussi des pays de l'Europe de l'Est, dont de nombreux sans papiers. Certaines sources considèrent ce pourcentage d'étrangers plus grand encore. La grande majorité des Français, compatissant à la situation de ces personnes, souhaite que des hébergements temporaires puissent leur être attribués sous différentes formes. C'est d'ailleurs ce qu'a entrepris de réaliser le Gouvernement. Mais la population française ne comprendrait pas qu'une priorité pour l'attribution des logements soit accordée à ces personnes étrangères et en situation souvent irrégulière, alors même que de nombreux citoyens français attendent un logement social depuis longtemps. M. Alain Marleix demande à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement de la cohésion sociale et du logement quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marleix](#)

**Circonscription :** Cantal (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116805

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 713